

Compte-rendu du
conseil d'administration de l'APACIB
du 23 mars 2006

Le conseil d'administration de l'APACIB s'est réuni le jeudi 23 mars 2006 dans la salle 03 du CRNA Ouest.

Présents : Tarik HOUARI, Loïc LE QUINTREC, Olivier CHAPPUIS, Marc BANNISTER, Sylvain TRAPES, Samuel SALOU, Valéry LEGROS, Nicole LAUMONIER, Nathanaël MEAR, Didier EVEN.

Excusés : Marie-Elise INISAN, Guy SCHAUTERDEN, Jean-François GARO, Yannick ROUILLARD, Michel BOULIC, Julien DURIATTI, Marthe LE MOAN, Gwénaél ROCHER, Bernard GELEBART, Marie-Françoise RICHARD, Thierry POSTEC.

_Absents _:

La réunion débute à 9h30. Tarik indique que la demande de Marie-Elise de remettre le CA à la semaine suivante n'a pu être réalisée étant données l'absence en nombre des membres du CA dont le président, le secrétaire et le trésorier.

Tarik enchaîne en exprimant son mécontentement vis à vis de l'implication des membres du CA lorsque des questions sont posées par mail. Cette procédure est pourtant indispensable si on veut pouvoir prendre des décisions sans avoir à multiplier les réunions.

.

* 1.**Organisation 30ans.*

Tarik a lancé un mail pour demander l'avis des membres du Ca. Il n'a obtenu aucune réponse. La date butoir pour le projet BIL est le 27 mai. Seule Marie-Elise vient de faire savoir qu'elle est volontaire pour participer à l'organisation des 30ans. Initialement la date limite pour le dépôt du dossier était en juin, mais Henri CHALM (CSR) quittant sa fonction en juillet, le dossier BIL doit être déposé plus tôt. Dorénavant, il sera plus difficile de réaliser des projets BIL vu qu'aucun CSR ne vient le remplacer pour le moment. On recherche des volontaires pour l'organisation. A ce jour, à part Marie-Elise, il n'y a personne. Soit Marie-Elise prend en charge la totalité, soit on annule la fête des 30ans. Tarik indique que pris par l'organisation du national fun volley cup il ne pourra pas monter le dossier.

*2.**Délégation de responsabilité.*

L'APACIB, en collaboration avec une avocate, a réalisé une charte de responsabilité. La concertation par mail auprès du C.A. n'ayant rien donné, on la laisse comme elle est. Le président trouve dommage que personne n'ait daigné donner son avis sur un point aussi important. Cependant, certains responsables de section traînent//du pied pour la signer.//Or en AG, chaque année, les sections doivent désigner un responsable. Ce responsable se doit de signer la charte de responsabilité. Comme décidé auparavant, le CA confirme que la section, dont le responsable n'aurait pas signé la charte, n'obtiendra pas le versement de sa subvention. De plus, le CMB a confirmé que si il n'y a pas de responsable désigné, il n'y a pas de compte possible. La banque demande à ce que tout nouveau pouvoir sur un compte soit validé par le CA. Demande de Samuel SALOU : est-il possible de ne pas faire apparaître la somme gérée pour l'ECC et le national sur les comptes du BRAC, ce ne sont que des sommes en transit. Réponse : Si c'est transparent pour l'APACIB, il n' y a pas de soucis.

*3.**Mauvais payeur.*

Il n'a pas de date limite pour les adhésions à l'APACIB sauf la fin de l'année civile bien sûr. Le CA en profite pour remercier chaleureusement Pascale HAFSAOUI pour les calissons qu'elle a offert /. /Le CA a été sensible a son geste. Il est heureux de voir que certaines personnes ont conscience des problèmes que l'oubli de régler sa cotisation peut engendrer.

*4.**Distributeurs.*

L'APACIB a acheté un distributeur (1800€) Marie-Elise propose l'achat d'un 2nd (4000€ neuf). 800€ ont déjà été utilisé pour cet achat. Il reste 2700€ pour l'achat de matériel (dont un distributeur). Le CA décide à l'unanimité de temporiser.

*5.**achat matériel.*

Tarik propose de rajouter 2 produits à la liste :

-un colorimètre pour calibrer les écrans d'ordinateur (200-300€). Le CA le rajoute à la liste. Olivier indique ne pas comprendre pourquoi on reparle d'une liste de matériel alors qu'elle a déjà été élaborée en AG.

- Une pince PER (500-700€). Valéry s'oppose à cette demande car il existe des raccords à viser. Le CA refuse de la rajouter à la liste.

* 6.**NFVC.*

CA230306.txt

Tarik demande au CA son accord pour utiliser une partie de la subvention exceptionnelle afin d'autoriser les ayants droits à participer à la soirée NFVC. Le CA donne son accord.

*7.**Subventions exceptionnelles.*

2 demandes de subventions exceptionnelles ont été formulées :

1/ Loïc PENSART organise une journée découverte point passion plage. Pour mémoire, Loïc a demandé l'an passé l'achat de points passion plage, l'APACIB a accepté à la condition que s'il reste des tickets, ils seront à sa charge. Il demande pour cette journée découverte une subvention de 40€ pour l'organisation d'un goûter. Le C.A. qui apprécie ce genre d'initiative donne son accord.

Tarik rappelle que Didier EVEN est le monsieur communication de l'APACIB, c'est par lui qu'il faut passer pour diffuser des informations. C'est lui ensuite qui transmettra aux personnes intéressées pour qu'elles fassent passer l'info via les divers moyens de communications disponibles.

2/ La section golf a 2 demandes :

a/ elle demande une subvention exceptionnelle de 150€ pour la 2^{ème} journée initiation (la 1^{ère} ayant été annulée à cause de la météo !). La section aurait eu des frais suite à l'annulation. Le CA refuse en attendant de connaître le type de frais.

b/ La section organise le national de golf en mai 2007 à Bénodet. Elle demande une subvention de 2000€ pour l'organisation. Est-ce une avance ou pas ? Le CA demande plus de précision concernant la demande. Le remboursement des allers-retours pour la préparation et visite des prestataires paraît étrange surtout quand il s'agit de bénévolat. La subvention de l'APACIB sert pour des imprévus, des dépassements ou pour une avance. Mais elle ne doit pas servir à payer des éléments qui peuvent figurer dans le dossier de demande de subvention unasacem comme par exemple la plaquette d'information que souhaite éditer la section surtout que la date de dépôt auprès de l'UNASACEM n'est pas clôturée. Le CA ne s'oppose pas à l'attribution de cette somme mais demandera des explications.

*8.**Logo.*

La section golf a demandé la réalisation d'un logo pour sa plaquette du national. Elle demande à l'APACIB d'étudier la possibilité de réaliser un nouveau logo adaptable à toutes les sections. Sur le principe, le CA est d'accord, mais la rémunération d'un graphiste professionnel étant élevée, le CA cherche une autre solution. Samuel SALOU indique qu'il existe de jeunes graphistes sur Internet qui pour se faire connaître réalisent des logos gratuitement, l'inconvénient est le délai inconnu. Valéry LEGROS propose de réaliser un concours au CRNA et à la DAC pour créer un nouveau logo. Le CA s'accorde pour réfléchir à un nouveau logo, mais pas pour payer un graphiste. Didier va lancer une information pour la mise en place d'un concours pour la création d'un logo. Le lot sera 3 avantages à concurrence de 150€ (bon dialogue, ticket cinéma, location matériel,...). Le CA choisira le plus approprié et ensuite validera ou pas le remplacement de l'ancien logo.

* 9.**Tickets celtic.*

Dans le lot de 10 tickets entreprise, il y a un ticket gratuit, or au CRNA et à la Dac on n'emploie pas la même méthode (vente à l'unité ou par 5 à la DAC et vente par 10 ou 5 au CRNA). Que faire des tickets gratuits ? Le CA propose de remettre les tickets gratuits aux personnes qui jouent un rôle dans la section ciné spectacle. Le CA fait confiance à Nicole et Marc pour une gestion équitable de ceux-ci.

*10.**questions diverses.*

. _Projet BIL : _

o Un projet sur 5 jours est envisagé par Tarik au Bataillet centre de vacances d'ARAMIS dans les pyrénées. Tarik a pris contact avec le directeur du centre : Le départ se ferait en car, 3 jours sur place avec stage en eaux vives (canoë, rafting, canyoning/...). /Cependant, le problème de la date limite du 27 mai (date limite du dépôt d'un projet BIL) entraîne des difficultés pour la réalisation du projet en septembre, (période qui plus est où les conditions ne sont pas optimales : eau froide). Tarik toujours pris par le national demande de l'aide pour le montage. Comme personne ne se propose, une fois de plus, Tarik annonce qu'il annule le projet et qu'on verra pour juin 2007. Ce projet ne s'adresse pas qu'aux jeunes car il y a aussi des randonnées prévues.

o 30 ans du BRAC : Compte tenu toujours de la date de remise des dossiers le BRAC annonce qu'il ne fera probablement pas de dossier BIL.

. _Trésorier : _ Des responsables ont râlé car leur virement n'était pas encore réalisé, or Marc précise que les virements étaient bien effectués en temps et en heure et que la moindre des choses était de le vérifier ou alors de le contacter avant de critiquer .c'est avec lui avant tout qu'il faut se renseigner plutôt qu'en parler à tout le CA.

. _Machine à café : _Olivier n'a pas eu de nouvelles pour l'essai gratuit. Il propose d'acheter une machine Nespresso (150€) et de la mettre en salle de billard. Il propose aussi de demander aux chefs (DAC et CRNA) 2 machines supplémentaires. Tarik répond que ce sera vu lors de l'entretien avec eux qui sera prochainement programmé.

. _Patinoire : _Il y a des demandes de tickets patinoire à prix CE. Le CA est d'accord

. _Réduction esthéticienne : _ comment fait-on pour les avoir (carte individuelle ?) La question sera posée à Marie-Elise.

. Achat d'un casque et d'oreillettes de protection pour l'utilisation de la débrousailluse.

. Le CLAS a voté l'achat d'un APN + 1carte 1Go + 1 zoom 18-55 + extension de garantie de 4ans. L'APACIB achètera un zoom supplémentaire. Tarik s'en réjouit mais regrette qu'il ait fallu attendre un an. Il annonce qu'un appareil sera loué pour couvrir le national fun volley cup

. _Demandes au DAC_ : l'aménagement d'un local pour la mise en place d'Alpha Charlie et une place pour le Nespresso.

. _Demande au Chef du CRNA_ : aménager une partie de la centrale militaire avec des vestiaires, un club house, une salle de squash et demander un garage supplémentaire.

CA230306.txt

. Tarik voudrait mettre en place une journée pour expliquer le fonctionnement des projets BIL pour les membres du CA et les responsables de section (charte explicative). La présidente du CLAS et de la vie associative seront là également pour expliquer les dossiers éclairage et vestiaire.//Il y aura aussi l'assureur de l'APACIB pour sensibiliser les responsables de sections.

La séance est levée à 12h00.

A Loperhet le 23 mai 2006,

Le
secrétaire

Le Président